

# Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale

Rectorat de la Réunion



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Affaire suivie par :**

Helen CECIL, IA-IPR d'anglais  
Eric MAILLOT, IA-IPR, d'anglais  
Marie-Nadège CANTALIA-TEGALI, IEN 1D  
Marjorie COSTE, DAREIC

24 Avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97400 ST DENIS CEDEX 9

Tél : 02 62 21 14 24  
Mél : ce.9740086A@ac-reunion.fr

## SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE

### COLLEGE PAUL HERMANN

La Section Internationale Britannique Sud est implantée au collège Paul Hermann à Saint-Pierre, à la rentrée 2022.

#### Qu'est-ce qu'une section internationale ?

- Elle offre à des enfants français ou binationaux, disposant de la motivation et des compétences linguistiques nécessaires, la possibilité de développer ces compétences en bénéficiant d'un environnement bilingue et biculturel.
- Elle permet l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système éducatif français tout en leur permettant de bénéficier d'une formation dans leur langue maternelle.

#### Quels sont les enseignements spécifiques en classe de 6e ?

- Les élèves bénéficient d'un enseignement complémentaire de la langue et littérature britannique : quatre heures en plus des horaires de LVE anglais. Cet enseignement vise une exploration d'œuvres littéraires du patrimoine anglais étudiées dans leur contexte historique et culturel.
- L'histoire-géographie-éducation civique est enseignée partiellement en français et partiellement en anglais (deux heures dans la langue de la section et deux heures en français) ;

Les programmes sont établis en concertation par les autorités pédagogiques françaises et celle du pays partenaire.

Les élèves des classes de troisième des sections internationales de collège peuvent se présenter à la mention "série collège, option internationale" du diplôme national du brevet (DNBI).

### Quels élèves pourront intégrer cette section ?

La formation en SI constitue un parcours exigeant. Compte tenu des exigences de la section, une sélection des demandes sera effectuée. Cette sélection tiendra compte :

- du niveau linguistique de l'élève : le niveau A1 + du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est exigé *a minima* dans chacune des activités langagières ;
- de sa capacité à assumer le supplément de charge horaire et de travail ;
- de sa motivation.

Des tests de positionnement seront organisés au collège Bois de Nèfles le 28 et 29 avril 2022 (test de compréhension et d'expression écrite réalisé dans les écoles des candidats et entretien en anglais et en français au collège). D'autres sessions de tests seront organisées si nécessaire.

La section accueillera jusqu'à 30 élèves répartis dans plusieurs classes de 6<sup>ème</sup>.

### Quelle poursuite d'études après la classe de 3<sup>ème</sup> ?

À l'issue de la 3<sup>e</sup>, les élèves ayant les compétences requises en anglais (niveau B2 du CECRL) ont la possibilité d'intégrer la Section Internationale au lycée.

### Quel calendrier ?

**Février/Mars 2022** : diffusion de la note d'information et des dossiers de demande d'admission en 6<sup>ème</sup>.

**14 avril 2022** à partir de 16h00 : réunion d'information sur le parcours de section internationale

**19 avril 2022** (délai de rigueur) : Date limite de retour des dossiers dans les écoles

**21 avril 2022** (délai de rigueur) : Date limite de transmission des dossiers au collège par les écoles.

**28 et 29 avril 2022** : les candidats seront convoqués pour des tests d'évaluation linguistique (écrit en école élémentaire et oral au collège).

Pour toute information complémentaire concernant les sections internationales, veuillez consulter le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/sections-internationales>